

# Pour une politique publique nationale de santé- environnement au cœur des territoires

## Déclaration du groupe UNSA

Un avis traitant de santé – environnement est une première dans cet hémicycle et l'angle choisi pour développer une politique publique satisfait pleinement l'UNSA. Merci à nos rapporteures.

Beaucoup de politiques tant au niveau territorial, national et européens s'entrelacent et de surcroît sont souvent traitées en silo soit au ministère de la santé, soit à l'environnement quand ce n'est pas Bercy qui ajoute ses exigences ! Alors qu'il est urgent de systématiser la prise en compte de la question de la santé environnementale dans toute construction de lois et de politique publique.

Actuellement, cela se traduit par un certain nombre de plans, de feuilles de route tous aussi complexes et difficiles à mettre en œuvre au plus près de la population. Pour changer durablement les mentalités et les pratiques il faut écouter les besoins des populations et des professionnels des secteurs, pour répondre à leurs attentes et trouver les solutions qui permettent des transitions dans les pratiques et une acceptation du changement.

Par ailleurs, il est absolument fondamental de garantir l'impartialité des experts scientifiques qui étudient les effets environnementaux sur la santé des populations.

Cela participe à lutter contre les pratiques de certains lobbys industriels qui sont amenés à minorer les impacts environnementaux de leurs activités et/ou production sur l'environnement et la santé des populations.

L'UNSA milite pour un triptyque Santé publique, santé environnementale et santé au travail. On ne peut plus se permettre d'avoir des dizaines de feuilles de route, plans etc. Il faut se baser sur le « one Health » et donc la santé au travail doit être mise sur le même plan. D'autant que les effets de l'environnement sur la santé au travail sont loin d'être négligeables.

Ainsi un grand plan national de santé qui regroupe la santé publique, environnementale et au travail affichera des objectifs clairs, réalisables, mesurables et évaluables.

Pour terminer, le renforcement de l'éducation à la santé-environnement est inéluctable pour que la prévention devienne la norme. Le curatif ne devrait arriver quand second recours. Or en France on fait l'inverse. Cela génère des dépenses croissantes et n'améliore pas durablement la santé des populations.

L'UNSA a voté l'avis.